

Nous sommes méfiants pour de bonnes raisons.

Pour voter son budget primitif les 12 et 13 mars 2025, le département du Maine et Loire fait face à un cadre budgétaire à 85% contraint, à un désengagement croissant de l'Etat et des baisses de recettes fiscales liées au marché de l'immobilier.

Pourtant les élu.es départementaux savent faire des choix forts...

- **500 000 euros** pour l'édition et la diffusion de son magazine
- **62 000 euros** pour son nouveau logo et son nouveau slogan
- **300 000 euros** pour des publicités télévisées
- **6,5 %** d'augmentation des indemnités de mandat à l'arrivée de la majorité actuelle
- **Plusieurs centaines de milliers d'euros** pour la tenue des assises des départements de France ou le passage de la flamme olympique
- **Un chef cuisinier** et **chauffeur attitré** pour Florence DABIN
- Vote d'un budget supplémentaire de **9,6M€** en juin 2024 pour la protection de l'enfance pour faire face à l'augmentation de 7% du nombre d'enfants placé et aux situations de plus en plus complexes

[source : <https://latopette.fr/numero-18/>]

Faites des choix forts, arrêtez de remanier

PROTEGEZ et HEBERGEZ les mineurs en danger !

En 2016 : le département utilisait déjà les appels à projet pour ré-organiser l'accueil des enfants placés. Cette mise en concurrence inédite des opérateurs a détruit la protection de l'enfance en Maine et Loire.

En 2016 : Le Conseil Départemental affirmait dans sa communication : « *La nouvelle offre d'accueil du Département permet justement d'accroître le nombre de places disponibles (+ 40), de raccourcir les délais d'accueil d'urgence, de disposer d'une répartition territoriale plus équilibrée, de prendre en charge davantage de fratries et d'améliorer qualitativement la prise en charge des jeunes sur le plan éducatif.* »

« *Transparence, information et dialogue [avec les opérateurs] ont toujours été privilégiés* »

<https://www.maine-et-loire.fr/conseil-departemental/orientations-strategiques/accueil-des-enfants-confies/nouvelle-offre-daccueil-des-enfants-confies-en-maine-et-loire-le-vrai-du-faux>

Les effets concrets de cette restructuration ? :

Des centaines d'enfants en attente d'un placement

Des dizaines de familles en attente de l'aide décidée par des Juges

Des conditions d'accueil et d'accompagnements qui découragent les professionnels qui quittent en masse la protection de l'enfance

Des recrutements impossibles

En 2025 : le Département utilise encore les appels à projet en protection de l'enfance pour modifier cette fois-ci les interventions des travailleurs sociaux dans les familles.

En 2025 : Le Département utilise les mêmes arguments dans sa communication aujourd'hui : « *renforcer le dispositif d'interventions à domicile* » et « *développer la collaboration entre les acteurs* ». [Extrait du courrier de 7 mars 2025 signé par Madame DAMAS et Madame DABIN]

Nous sommes méfiants pour de bonnes raisons.

NON aux appels à projets et à la destruction de la protection de l'enfance